Le rêve comme moteur de la technique

Le quotidien, enjeu de la création

POLESELLO Alessia
REBOUL Antonin
ROUMEGOUX Baptiste

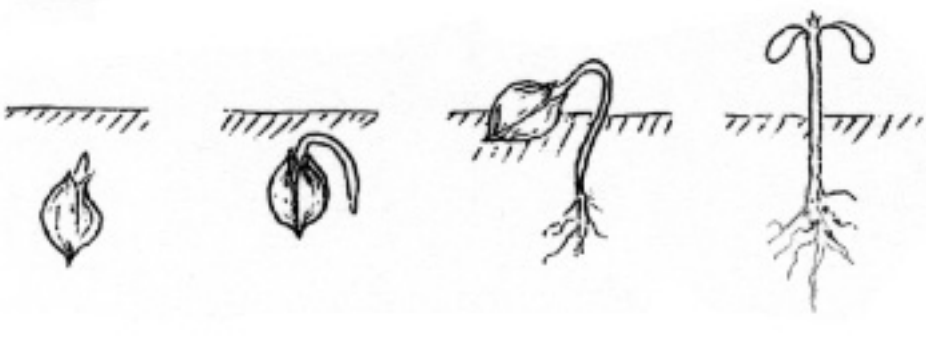

Introduction

L'enjeu de ce semestre a été de travailler sur «Le rêve comme moteur de la technique». Notre analyse s'est ensuite tournée sur l'introduction du texte de Gaston Bachelard «L'eau et les rêves» .Dans cet extrait, l'auteur évoque qu'il y deux formes d'imaginations qui vont permettre de créer le rêve. Vient dans un premier temps l'imagination matérielle, où la «forme est interne» ce qu'on a au plus profond de soi, Bachelard fait même référence à «un germe». Vient dans un second temps l'imagination formelle, qui se réfère à de la description, ce qu'on observe au quotidien «Nous avons toujours un printemps à décrire». De plus, Bachelard évoque l'origine de ces deux matières qui constituent le rêves: L'élément fondateur du rêve est le quotidien, nous nous nourrissons de l'environnement dans lequel nous vivons pour générer le rêve.Il a ensuite fallu comprendre concrètement cette notion utopique. Ainsi, nous rapprocherons tout d'abord l'imagination matérielle avec le génotype architectural. Cet aspect constitue la genèse du projet. Vient ensuite l'imagination formelle que nous rapprocherons au phénotype architectural, soit le rendu. En outre, deux éléments qui constituent le projet d'architecture, nous pouvons parler de création, du rêve pour Bachelard, d'où la problématique: La création architecturale dépend elle de l'environnement? En fait, l'acte de création se constitue d'un acte de conceptualisation suivit d'un acte de réalisation. Nous nous intéresserons donc jusqu'à quel point l'environnement contraint-il cette démarche. Nous étudierons en première partie l'influence de l'environnement dès l'acte de conceptualisation. En seconde partie le détachement de la conceptualisation sur l'environnement. Enfin, nous étudierons comment l'évolution de l'environnement va-t-il nous contraindre dans la démarche créative.

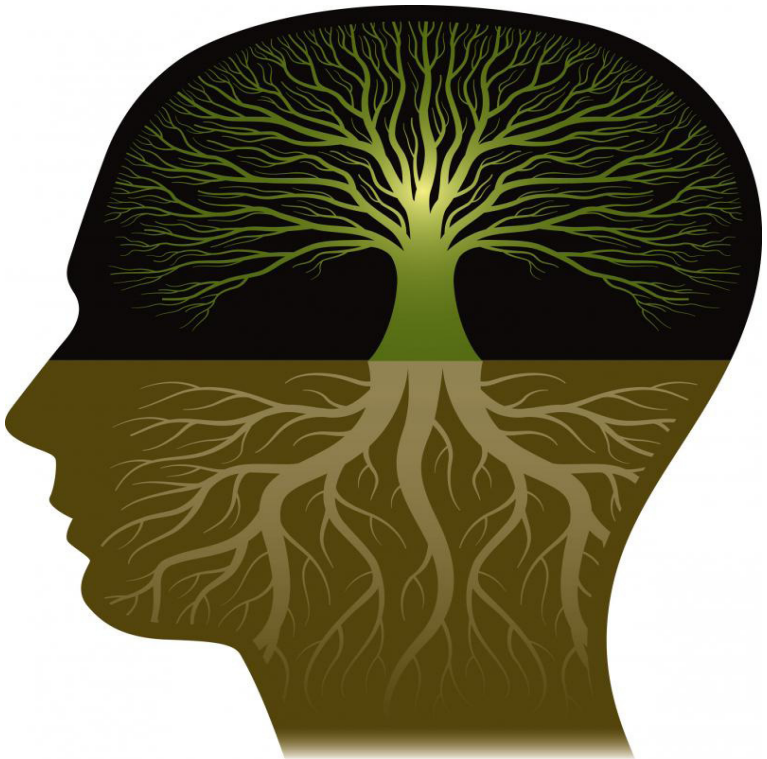

Processus de création , conceptualisation (qui peut se détacher en partie de l'environnement) et réalisation (qui s'attache à l'environnement).

Thème 1 et 2

Le fait de créer se matérialise par une idée, celle-ci peut être générée par une nécessité environnementale, ainsi, nous conceptualisons un projet par rapport à des besoins. En effet, lorsque nous sommes confrontés à des contraintes naturelles, des problèmes sismiques au Japon par exemple, nous allons imaginer un projet pour luter contre ce problème (matériaux et techniques de construction qui répondent aux efforts physiques, ...). De plus, toutes les régions n'offrent pas les mêmes richesses en terme topographique, matériel, climatique. Ainsi, la création architecturale devra prendre en compte ses éléments dès l'acte de conceptualisation. Par exemple, l'architecture vernaculaire se sert des aspects environnementaux pour créer. Vient ensuite l'aspect culturel, nous sommes en effet contraint de respecter certaines normes avant de réaliser un projet (PLU, esthétique ...). Ces normes étant fixées par une idéologie propre aux régions et donc à l'environnement. Ensuite, l'acte de conceptualisation peut se détacher totalement de l'environnement. En effet, celui-ci peut être totalement subjectif et prendre une forme «d'objet architectural «. Par exemple, les maisons de Niki de Saint Phalle sont construites comme une structure qui pourrait s'intégrer dans n'importe quel lieu. Nous pouvons aussi retrouver cet aspect en peinture où la première phase de la création est indépendante. L'action painting ou l'art abstrait par exemple. En revanche, bien que cette conceptualisation d'une idée qui se détache du quotidien existe, nous pouvons la rattacher à l'environnement durant l'acte de réalisation. En effet, sans les matériaux pour réaliser les œuvres, la conception, et donc l'acte final de création, n'aboutirait pas.

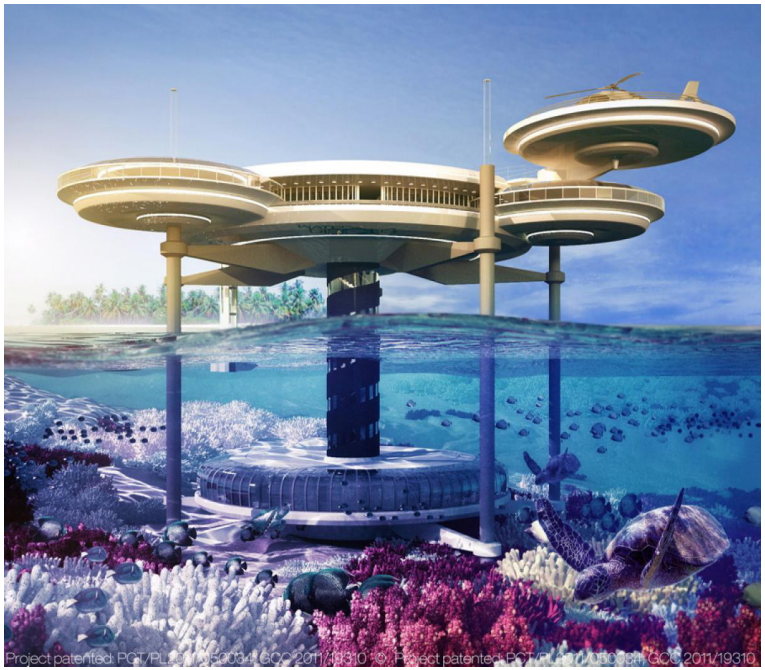

création futuriste qui peut s'intégrer dans l'environnement aquatique , ou non , laissant place à de nouvelles approches architecturales.

Thème 3 et conclusion

Enfin, l'évolution de notre Environnement est un aspect inévitable. C'est pourquoi certains concepts architecturaux existent pour répondre à des futurs nouveaux besoins. Bien que ces projets restent conceptuels et hypothétiques, il est intéressant de se questionner sur un environnement futur, et sur la mise en œuvre de la création architecturale. Serions nous contraint de créer uniquement des objets en lien avec l'Environnement ? Cela aborderait un point de vue pessimiste de l'évolution de l'environnement (Montee et/ou manque d'eau, etc, ..) où nous devrions «construire pour survivre». A l'inverse, dans une démarche plus optimiste, nous pourrions nous questionner sur l'ampleur que peut prendre la conception subjective, où le monde ne serait plus contraint par l'environnement et ferait place à des créations nouvelles.

En conclusion, il est aujourd'hui difficile de détacher la création architecturale de l'environnement. Bien que dans sa phase de conceptualisation celle-ci peut s'en écarter, elle s'y rattachera obligatoirement dans sa phase de réalisation.

ENSA de Paris Belleville
Td de Théorie de l'architecture
Cycle licence, 5ème semestre
Session 2014/2015

Sous la direction de
Philippe Villien

Coordination des TD
Delphine Desert

Encadrement des TD
Elsa Bres
Marie-Ange Jambu
Joel Monteiro Da Cunha Salgado
Frédéric Pellenq
Salomé Rigal
Nicolas Simon